



CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 16 JUIN 2016

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué par lettre en date du 5 juin 2016.

- Présents : 14 / 20 (cf. liste d'émargement en annexe)
- Votants : 14 / 15

Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'un secrétaire de séance

Le secrétariat de séance est assuré par Monsieur Lemine Lemrabott au nom des représentants des parents d'élèves, conformément à la résolution adoptée au cours du 1^{er} Conseil d'Etablissement de l'année en cours.

Ordre du jour

1. Approbation du procès verbal du Conseil d'Etablissement du 17 février 2016
2. Calendrier de fin d'année et examens
3. Bilan pédagogique de l'année
4. Structure pédagogique pour la rentrée 2016
5. Recrutement et carte des emplois
6. Frais de scolarité 2017-2018
7. Voyage en France
8. Questions diverses

Le secrétaire de séance

Le Proviseur

Lemine LEMRABOTT

Bruno LASSAUX



I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 17 février

Monsieur le Proviseur demande s'il y'a des remarques sur le PV du 17 février 2016.

Aucune autre remarque n'ayant été formulée, le PV est adopté à la majorité.

Voix pour : 13

Abstentions : 1

II. Calendrier de fin d'année et examens

Monsieur le Proviseur présente le calendrier de fin d'année sous la forme d'un tableau en insistant particulièrement sur les points suivants :

- Libération des élèves et fermeture de l'établissement pour l'organisation des examens ;
- Les réunions, commissions et conseils qui se sont ou seront tenus ;
- Les conseils de classes du 3^{ème} trimestre et le calendrier de l'orientation ;
- L'organisation des examens et d'épreuves diverses ;
- L'organisation des tests d'admission qui se sont déroulés fin mai sur tous les niveaux du primaire, du collège et du lycée ;
- Manifestations diverses et bourses aux livres.

III. Bilan pédagogique de l'année

Le bilan suivant est présenté par le Proviseur.

A/ Préparation de la rentrée 2016

Ce travail a constitué un moment fort et a été mené durant toute cette année par les équipes pédagogiques remerciées à cet égard. Les modalités de cette préparation ont été les suivantes :

- **Les nouveaux programmes aux cycles 2,3 et 4**
 - ▶ S'approprier les contenus
 - ▶ Construire les progressions « cyclées »
 - ▶ Travail d'équipes : nombreux conseils de maîtres, de cycles tout au long de l'année
 - ▶ Informer les parents
- **La réforme du collège**
 - ▶ Information et appropriation des objectifs de la réforme par les enseignants : philosophie, organisation, dispositifs...
 - ▶ Définir les modalités d'intervention de chaque discipline
 - ▶ Mise en place des enseignements complémentaires (AP et EPI)
 - ▶ Séances de travail régulières depuis le 1^{er} trimestre : conseil pédagogique, réunions plénières, travail d'équipes disciplinaires et interdisciplinaires



► Information des parents

B/ Les actions pédagogiques au primaire

- Apprendre autrement
 - Les APC (aide aux élèves en difficulté, projets)
 - Les projets liés au projet d'établissement
 - Les projets de la zone Afrique de l'Ouest (« pagnes et palabres »)
 - Les actions pédagogiques pilotes (« Mise en boîte »)
 - Projets musique et arts plastiques
- La liaison école/collège pour travailler sur les articulations et les continuités
 - Fonctionnement du conseil école/collège (cf. ci-dessous)
 - Liaison CM2/6^{ème} dans toutes les disciplines : échanges pédagogiques entre les enseignants de CM2 et ceux de 6^{ème} (français, maths, histoire-géo, sciences, LV et vie scolaire) ; pour les élèves de CM2 : rencontres sportives CM2/6^{ème}, rencontres avec la vie scolaire et les délégués de 6^{ème}, stage d'immersion en 6^{ème} ; pour les parents d'élèves de CM2 : rencontre en fin d'année avec les enseignants de 6^{ème}
- Les leviers
 - Le cross de l'école
 - Les expositions
 - Les relations école / familles
 - La formation des enseignants
 - Les évaluations pour mesurer les acquis des élèves et apporter des réponses adaptées

C/ Au collège et au lycée

- La réussite scolaire des élèves
 - Liaisons inter-degrés (voir primaire)
 - Favoriser le travail en équipes, les devoirs en commun (nombreux cette année sur la quasi-totalité des niveaux)...
 - Favoriser l'interdisciplinarité dans différents cadres : HDA, TPE, préparation à la réflexion philosophique en 1^{ère}...
 - La formation des enseignants
 - Les actions sur la difficulté scolaire : PPRE, tutorat, soutiens, contrats...
 - Les actions fédératrices autour des disciplines : fête de la science, semaine des maths, francophonie, ciné-clubs, FAOP, théâtre...
- L'élève acteur de l'établissement et de son parcours
 - L'orientation : informations aux élèves et aux familles, stages en immersion, (3^{ème}, 1ES), préparation concours sciences-Po, l'enseignement d'AP...
 - Les actions citoyennes : CESC, semaine de la citoyenneté
 - Préparation aux examens et concours : préparations spécifiques en dehors du temps scolaire, préparation au concours de Science-Po...



- L'ouverture culturelle de l'établissement et des élèves

- ▶ Dans le domaine du sport : tournoi multisports déguisé, le cross, les rencontres sportives, le projet natation, l'AS.
- ▶ L'ouverture vers l'extérieur : partenariats avec l'IFM, conférences, expositions...
- ▶ Les projets culturels fédérateurs : fête de la Science, APP, les ciné-clubs (en français et en langues étrangères), les ateliers théâtre (un au collège et un au lycée), le club journal, la commémoration du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale, participation à différents concours (résistance, course aux nombres, olympiades, Big challenge, énigmes...)

D/ Le conseil école / collège

- Bilan des actions menées

- ▶ Actions essentiellement dirigées vers la préparation de la rentrée 2016 avec notamment le travail sur les nouveaux programmes du cycle 3
- ▶ Dispositif EBEP (élèves à besoins éducatifs particuliers) n'a pas été reconduit (ou que partiellement) en raison de l'absence de VSC cette année,

- Travail sur les nouveaux programmes

- ▶ Objectif : construction de progressions communes du CM1 à la 6^{ème}
- ▶ Progressions construites par champs disciplinaires et mises à disposition des enseignants
- ▶ Nouveaux outils pour les équipes largement renouvelées l'an prochain en CM2 et en 6^{ème}
- ▶ Ces progressions sont hébergées sur le site du lycée (en accès réservé)

- Perspectives pour l'année scolaire 2016 / 2017

- ▶ Avec le départ de M. Macquart (EMFE) à la rentrée prochaine, il conviendra de réorganiser le pilotage de ce conseil (co-présidence)
- ▶ Mise en place de 3 commissions :
 1. Commission EBEP cycle 3 (Mme Sarr, M. Rogier)
 2. Commission « mise en musique des nouveaux programmes »
 3. Commission « enseignement pluridisciplinaire en 6^{ème} » : coordonner actions pluridisciplinaires

E/ L'association sportive

- 15 activités ont été proposées cette année : Baby gym, badminton, multi activités, académie football, foot, basket, mini karaté, tennis, mini tennis, roller, escalade, danse, danse orientale, comédie musicale, boxe éducative
- 48 heures hebdomadaires ont été consacrées à l'animation de ces activités, ce qui représente environ 1000 heures sur l'année scolaire
- Finances :
 - ▶ Recettes composées exclusivement des cotisations : 550 inscriptions (3.100.000 Ouguiyas)
 - ▶ Dépenses : 1 050 000 Ouguiyas de matériel et 2.000.000 Ouguiyas de salaires
 - ▶ Solde d'exercice : + 50.000_Ouguiyas



Monsieur le Proviseur félicite les enseignants d'EPS pour la vitalité de l'Association sportive, cette année encore.

IV. Structure pédagogique pour la rentrée 2016

Monsieur le Proviseur présente ensuite la structure pédagogique pour la prochaine rentrée. Contrairement aux années antérieures cette structure reste inchangée (pas de création de nouvelles divisions) en raison de l'impossibilité actuelle d'implanter de nouvelles salles de classes.

Niveaux	Divisions
MS	1,5
GS	2,5
CP	3
CE1	3
CE2	2,5
CM1	2,5
CM2	3
Total Primaire	18 classes
6 ^{ème}	3
5 ^{ème}	3
4 ^{ème}	3
3 ^{ème}	3
2 ^{nde}	3
1 ^{ère}	4
Terminales	4
Total Secondaire	23 classes

Les effectifs prévisionnels prévoient une augmentation d'environ 50 élèves par rapport à cette année et à structure constante, soit environ 990 élèves à la rentrée 2016.

V. Recrutement et carte des emplois

Monsieur le Proviseur présente la carte des emplois incluant le personnel partant et celui arrivant à la rentrée 2016 (voir tableaux ci-dessous).

PARTANTS	DISCIPLINE	DESTINATION	ARRIVANTS	PROVENANCE
Estelle MACQUART	PE	Maurice	Marie-Christel ROSTAING	Madagascar
Julien MACQUART	PE EMFE	Maurice	Sitraka BENDERDOUCHE	Nouakchott
Brigitte MICHEL	Directrice Primaire	Retraite	Evelyne BREARD	Nouakchott



Sandrine ALLEN	PE	France	Caroline CATY	France
Wafa BENCHOUIKHA	Anglais 1 ^{er} degré	Tunis	Gnimassoun SOGNONVI	Nouakchott
Leila GATTI	Arabe 1 ^{er} degré	LFTM	Rim HASSAN	Nouakchott
Sandrine FLEUREAU	Anglais	-	Marie José KHARDI	Bahrein
Marie REAICH	Arabe 2 nd degré	Retraite	Leila GATTI	LFTM
Cécile BLANC	Lettres	Abidjan	Poste non pourvu	
Annette CORBEAU	Lettres	France	Aurélie PONS	Nouakchott
Stéphane PERPOIL	Lettres	Lagos	Annabelle MAILLARD	Alger
Philippe DESTENAY	Maths	Mayotte	Poste non pourvu	
Jean-Pierre GAKALLA	SES	Mayotte	Ahmed MATACH	Madagascar
Anne-Sophie BOUTET	Documentaliste	Dakar	Frédéric BERNARD	Alger

L'ensemble des participants s'inquiète des 2 postes de résidents non pourvus dénotant la difficulté de l'établissement à pourvoir tous ses postes. La solution de recruter des contrats locaux est fortement envisagée, mais tout en demandant le « gel » des postes de résidents non pourvus.

VI. Frais de scolarité 2017-2018

Monsieur Rocque présente le tableau suivant des frais de scolarité (exprimés en ouguiyas) pour l'année scolaire 2017/2018. Ceux-ci subissent une augmentation moyenne de 3%, soit moins que l'inflation en Mauritanie.

PRIMAIRE	2016-2017	2017-2018
<i>Français</i>	876 000	903 000
<i>Nationaux</i>	1 140 000	1 173 000
<i>Etrangers tiers</i>	1 521 000	1 566 000
COLLEGE		
<i>français</i>	987 000	1 017 000
<i>Nationaux</i>	1 311 000	1 350 000
<i>Etrangers tiers</i>	1 701 000	1 752 000
LYCEE		
<i>français</i>	1 257 000	1 296 000
<i>Nationaux</i>	1 674 000	1 725 000
<i>Etrangers tiers</i>	2 184 000	2 250 000



EXAMENS	Candidats scolaires	Candidats libres
<i>DNB</i>	7 000	25 000
<i>EA</i>	7 000	40 000
<i>BAC</i>	10 000	95 000

AUTRES FRAIS	
<i>1^{ère} inscription</i>	125 000
<i>Carnet de liaison</i>	5 000
<i>Petit livre (CDI/BCD)</i>	4 000
<i>Grand livre (CDI/BCD)</i>	10 000

La proposition est passée au vote et adoptée à l'unanimité.

VII. Reprise des travaux

Monsieur le Proviseur annonce ensuite aux membres du conseil d'établissement la reprise des travaux de construction du nouveau lycée.

Le marché a été notifié le 27 mai 2016 pour un montant global de 2.300.000 € se décomposant ainsi :

- Une tranche ferme de 1.750.000 € correspondant à la finalisation des salles de classes du nouveau collège/lycée, aux bâtiments techniques, à la loge et aux différents réseaux sur la totalité du site.
- Une tranche conditionnelle de 550.000 € correspondant à la finalisation du bâtiment administratif, de la salle des professeurs et du CDI.

L'entreprise retenue est l'entreprise GE qui a construit le lycée de Dakar.

Durée des travaux :

- Tranche ferme : 8 mois
- Tranche conditionnelle : 6 mois
- Si totalité (solution vers laquelle on semble s'orienter) : 10 mois avec une livraison théorique début avril 2017.

Chacun se réjouit d'une telle nouvelle qui verra enfin notre projet immobilier aboutir.

VIII. Missions particulières des enseignants

Monsieur Lassaux propose la répartition suivante des indemnités de mission particulière qui donneront lieu à un versement d'heures supplémentaires au titre de l'année scolaire 2016 / 2017 pour les enseignants concernés.



Intitulé de la mission	Objectifs	IMP
Coordination de discipline	Labo SVT	1 IMP
	Labo SPC	1 IMP
	Labo HG	1 IMP
	Labo Techno	1 IMP
Coordination APSA	Coordination EPS	1 IMP
Coordination cycle d'enseignement	Liaison école / collège	1 IMP
Référent culture	Mise en œuvre du parcours éducation artistique et culturelle	1 IMP
Tutorat des élèves	Mise en œuvre du parcours formation et orientation	1 IMP

Cette proposition reçoit l'assentiment de l'ensemble du conseil

IX. Voyage en France

Monsieur Zarouali présente aux membres du conseil le voyage qu'il compte organiser avec des élèves de 1S, au printemps prochain, à Toulouse.

Les objectifs sont les suivants :

- Initier les élèves à la démarche scientifique dans le cadre de la visite d'un laboratoire de recherche ;
- Approfondir leur culture scientifique et technologique au travers des visites d'Airbus Industrie, de la cité de l'espace et de la centrale de Golfech ;
- Révéler leur goût et leurs aptitudes pour les études scientifiques ou technologiques par la découverte de parcours d'études supérieures (campus scientifique de Toulouse Rangueil et l'INSA de Toulouse) ;
- Leur faire découvrir des métiers et des voies de formations dans le domaine des sciences et des techniques ;
- Développer des compétences (autonomie, esprit d'initiative, esprit critique, créativité, travail en équipe, communication) dans le cadre de la réalisation d'un reportage.

Monsieur Zarouali présente ensuite ce que sera le programme de ce voyage :

- Jour 1 : arrivée et installation à Toulouse
- Jour 2 : visite de la cité de l'espace
- Jour 3 : visite d'Airbus Industrie et des installations de Blagnac
- Jour 4 : centrale de Golfech et installations photovoltaïques
- Jour 5 : campus scientifique de Rangueil
- Jour 6 : découverte de la ville de Toulouse
- Jour 7 : retour à Nouakchott

Le budget est ensuite présenté par M. Rocque : l'hébergement, les repas, les billets d'avion, les visites représentent un budget de 1500€ par élève.



Il est entendu que des actions seront menées, que des sponsors seront sollicités pour faire diminuer de façon substantielle la participation des familles.

Ce projet est adopté à l'unanimité.

X. Questions diverses

Les enseignants demandent de préciser ce qu'est une tenue adaptée, comme cela figure dans le règlement intérieur et quel est le traitement de ceux qui ne respectent pas cette consigne.

Il leur est répondu que c'est une mesure de bon sens qui concerne surtout les élèves qui se présentent en classe avec une tenue de sport, sous prétexte qu'ils ont cours d'EPS ou qu'ils participent à une séance de l'AS. Il est précisé que ces élèves ne seront pas acceptés en classe, que cela présente un problème évident d'hygiène et que les familles seront averties pour leur apporter au lycée une tenue adaptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.